

Premier bilan des travaux de l'observatoire de l'avifaune

La Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Estuaire et marais de la Basse Seine » est dotée d'un observatoire de l'avifaune depuis le 23 octobre 2003. Cet observatoire a pour objectifs d'évaluer le rôle de l'estuaire et de la basse vallée de la Seine comme haltes migratoires, zones de reproduction et zones d'hivernage et de collecter les données, réaliser des expertises et proposer éventuellement des mesures pour optimiser la gestion des milieux naturels. Cet espace présente en effet une richesse avifaunistique importante du fait non seulement de sa situation sur la voie de migration Est Atlantique, mais aussi de la diversité et de l'étendue importante de ses milieux (vasières, roselières, prairies humides, plans d'eau).

Entre 2003 et 2008, pas moins de 25 suivis différents ont été menés, s'inscrivant le plus souvent dans des réseaux nationaux et internationaux : dénombrements sur terre et en mer, diurnes et nocturnes, suivis par points d'écoute, captures, etc. Ce large éventail de suivis permet d'analyser chaque année l'évolution des populations des espèces patrimoniales mais aussi des communautés d'oiseaux de l'estuaire, notamment sur la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine. Par ailleurs, l'observatoire s'est efforcé de mettre en relation la présence des oiseaux avec la qualité de leurs habitats. Une synthèse de l'ensemble de ces suivis a été ainsi réalisée en 2009 et validée cette année par le comité technique de l'observatoire. Elle a permis d'évaluer si la ZPS répond efficacement à son objectif premier de conservation de l'avifaune.

Sur les 325 espèces et 6 sous-espèces recensées dans l'estuaire, 126 peuvent être considérées comme patrimoniales. On note 59 espèces inscrites à l'annexe I de la Directive 'Oiseaux' (2009/147/CE) et 3 espèces

Barge à queue noire

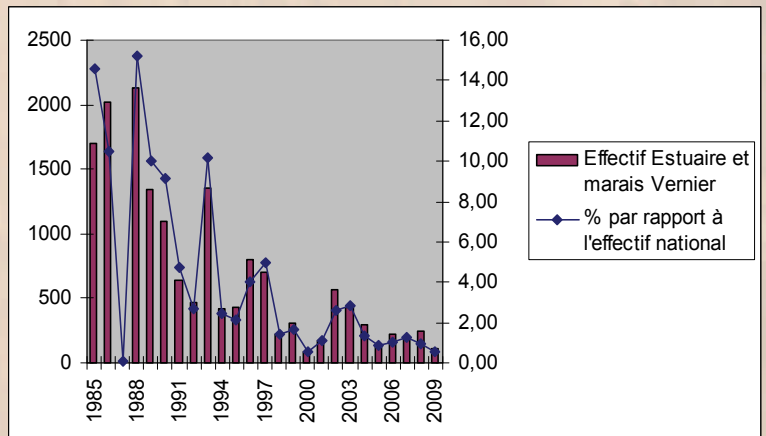


mondialement menacées : la barge à queue noire, le râle des genêts et le phragmite aquatique. Parmi les 59 espèces de l'annexe I, 29 ont été évaluées sur les différentes périodes de nidification/estivage, d'hivernage, de migration pré-nuptiale et post-nuptiale, à partir des tendances connues au niveau national et international.

Globalement, l'avifaune de la ZPS « Estuaire et marais de la Basse Seine » présente un état de conservation moyennement favorable. Le groupe d'espèces ayant le plus mauvais état de conservation est celui des limicoles et ce quelle que soit la saison. L'érosion des effectifs d'oiseaux d'eau est constatée chaque hiver lors du recensement du Wetlands International*, effectué à la mi-janvier.

L'exemple de l'avocette élégante est particulièrement significatif, puisque les effectifs de l'Estuaire de la Seine et du Marais Vernier chutent de manière régulière en même temps que celui rapporté à l'effectif national, ce qui démontre qu'il s'agit bien d'une baisse locale.

Le groupe qui semble le mieux se porter est celui des



passereaux prairiaux présents en période de nidification. Cette communauté d'oiseaux bénéficie probablement des mesures de gestion conservatoires telles que la fauche tardive, mise en place sur les prairies pour préserver la nidification du râle des genêts.

Avocette élégante



Râle des genêts



Ces suivis permettent dans un premier temps de mesurer l'état de santé des principales espèces, mais également de faire un lien avec les habitats, la dynamique des populations et de mesurer d'autres facteurs ayant une influence sur les contingents d'oiseaux de la ZPS. L'observatoire est ainsi en mesure de proposer des mesures de gestion des milieux naturels favorables à l'avifaune tout en prenant en compte l'ensemble de la biodiversité, afin d'optimiser la capacité d'accueil de la ZPS pour les oiseaux en toutes saisons.

Il apparaît indispensable que ces suivis perdurent afin de vérifier les hypothèses formulées et de vérifier si la gestion proposée pour certaines espèces et certains sites est bien appropriée. A nous tous, biologistes, usagers et politiques de considérer le patrimoine à sa juste valeur et de le préserver pour les générations à venir.

Pascal Provost, David Hémerly et Elodie Rémond
Observatoire de la ZPS « Estuaire et marais de la Basse Seine »

Maison de l'Estuaire
02 35 26 40 97

* Wetlands International :

Organisation indépendante soutenue par les gouvernements et les ONG du monde entier qui a pour objectif d'étudier et de restaurer les principales zones humides de la planète et les ressources naturelles pour la biodiversité et les hommes. Elle coordonne par ailleurs le dénombrement international des oiseaux d'eau qui s'effectue partout dans le monde à la mi-janvier.

Pour aller plus loin...

Tous les détails sur les résultats de cette synthèse sont présentés dans le dossier « Les oiseaux de la Zone de Protection Spéciale Estuaire et Marais de la Basse Seine », téléchargeable sur le site internet de la Maison de l'Estuaire. [Cliquez ici.](#)

